



**GENIVERT**  
Bureau d'études en ENVIRONNEMENT

## **Pôle Universitaire de Niort**

Curage Conche IUT Niort (79)

**EXPERTISE ECOLOGIQUE**

**RAPPORT FINAL**

Jean-François SEROT  
Ecologue indépendant

Juin 2023

## SOMMAIRE

---

I. CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA DEMANDE.....	3
I.1. Démarche générale.....	3
I.2. Aire d'étude.....	4
II. CONTEXTE HISTORIQUE.....	7
III. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	9
III.1. Zonages d'inventaires et réglementaires.....	9
III.2. Analyse bibliographique.....	19
IV. COMPTE-RENDU D'INVENTAIRE 2023.....	27
IV.1. Habitats naturels et enjeux flore.....	27
IV.1. Enjeux faune.....	30
V. CONCLUSIONS .....	34
VI. ANNEXES .....	35
<i>Rapport DSNE &amp; GODS, 2017 : Diagnostic biologique et préconisations de gestion du site du Pôle Universitaire de Niort.....</i>	<i>35</i>

Auteur de l'expertise :



**SEROT JEAN-FRANÇOIS**

Ingénieur écologue indépendant

N° SIRET 88382686900017

82 chemin des Faillis Marais

44240 La Chapelle-sur Erdre

Tél. : 06.30.79.50.08

serotjf@yahoo.fr

serotjf.com

## I. CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA DEMANDE

---

L'objet de cette présente expertise est de soumettre le projet de curage d'une « conche » (ou étier) au coeur de l'IUT de Niort, à la procédure prévue par le Code de l'Environnement, titre Ier (Eaux et milieux aquatiques) du livre II (Milieux physiques).

Dans le cadre de cette procédure une demande d'inventaire naturaliste est ressortie comme étant à faire, concernant notamment l'intérêt écologique et biocénotique de cette Conche et de ses berges.

L'inventaire faune et flore qui a été réalisé permet de statuer, d'une part sur la présence d'espèces floristiques patrimoniales et, d'autre part sur la qualité des habitats humides, principalement pour les enjeux avifaune, amphibiens, reptiles, et entomofaunes.

C'est dans ce contexte que l'aire d'étude a fait l'objet d'une expertise écologique menée lors d'une journée d'inventaire, terrain réalisé par Jean-François SEROT le 22 mai 2023.

### I.1. DEMARCHE GENERALE

---

La présente analyse s'appuie :

- sur les données existantes permettant d'établir **le contexte naturel et l'analyse des fonctionnalités écologiques associées** :
  - recherche et analyse bibliographiques (ZNIEFF, ZICO, Site Natura 2000, etc.),
  - consultation des personnes et organismes susceptibles de détenir des informations sur les milieux naturels et les espèces de la zone d'étude considérée,
  - situation par rapport aux zones naturelles proches,
  - l'importance d'un tel site à différentes échelles (locale à départementale).
- sur **une campagne de terrain** destinée à recueillir les données écologiques pertinentes permettant une bonne évaluation de la sensibilité écologique de la zone au regard du projet. Le recueil de données approfondies a été effectué à partir :
  - d'inventaires réalisés à l'aide des techniques d'échantillonnage systématique et stratifié propres à chaque thème traité (flore, oiseaux, invertébrés remarquables, etc.),

- d'une analyse détaillée des sensibilités biologiques (recherche d'espèces rares et menacées) et écologiques.

**Cette expertise a été menée par Jean-François SEROT, inventaire de terrain réalisé le 22 mai 2023, dans des conditions météorologiques optimales, dont voici le compte-rendu.**

## **I.2. AIRE D'ETUDE**

---

Le site du Pôle Universitaire de Niort (PUN), d'une superficie de 10,9 ha, est dominé par du bâti, des parkings et des espaces verts plus ou moins artificialisés. Il s'étend le long de la Sèvre niortaise, dans la partie aval de la ville de Niort. Il jouxte le Marais de Galuchet, espace naturel qui constitue l'extrémité orientale du « marais mouillé », paysage caractéristique du marais poitevin avec des boisements alluviaux occupant des terrées séparées par des conches, dont celle visée par cette expertise.

### **Planches photographiques - Source : SEROT JF – 2023**



*Vue sur l'ensemble du site avec un contraste marqué dans la végétation, entre prairie*

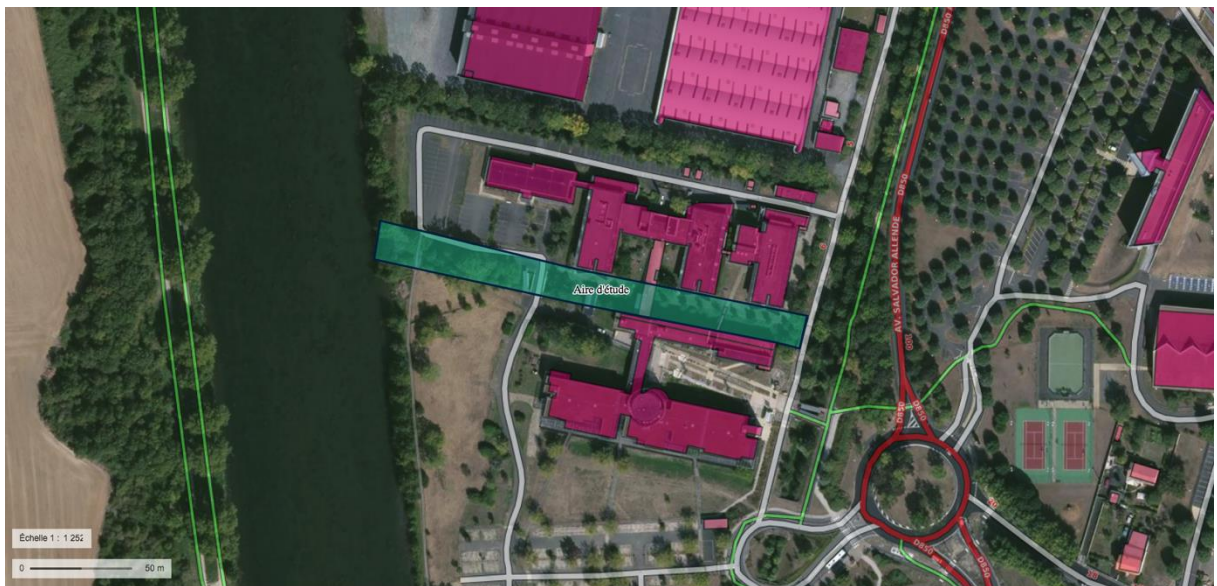


*A gauche : Prairie humide basse et fossé en eau - A droite : Remblais et prairie rudérale*



Données cartographiques : © IGN, Soloris, SIEDS +

*Localisation de la zone d'étude à échelle élargie – Source : Géoportail, 2023*



Données cartographiques : © IGN, Soloris, SIEDS +

*Localisation de l'aire d'étude rapprochée – Source : Géoportail, 2023*



*Vue 3D oblique de la zone d'étude à échelle rapprochée – Source : Google Maps, 2023*



*Vue 3D oblique de la zone d'étude à échelle élargie – Source : Google Maps, 2023*

## II. CONTEXTE HISTORIQUE

L'apparition de la conche, étudiée ici, est très récente (fin du 20<sup>ème</sup> siècle, vers 1990) et est liée à l'urbanisation et la densification d'aménagements de la rive Est de la Sèvre Niortaise, qui ont très profondément modifié les grandes entités écologiques en présence (Source : IGN Remonter le temps) :



*Aire d'étude à échelle élargie en 1969 – Source : IGN Remonter le temps*

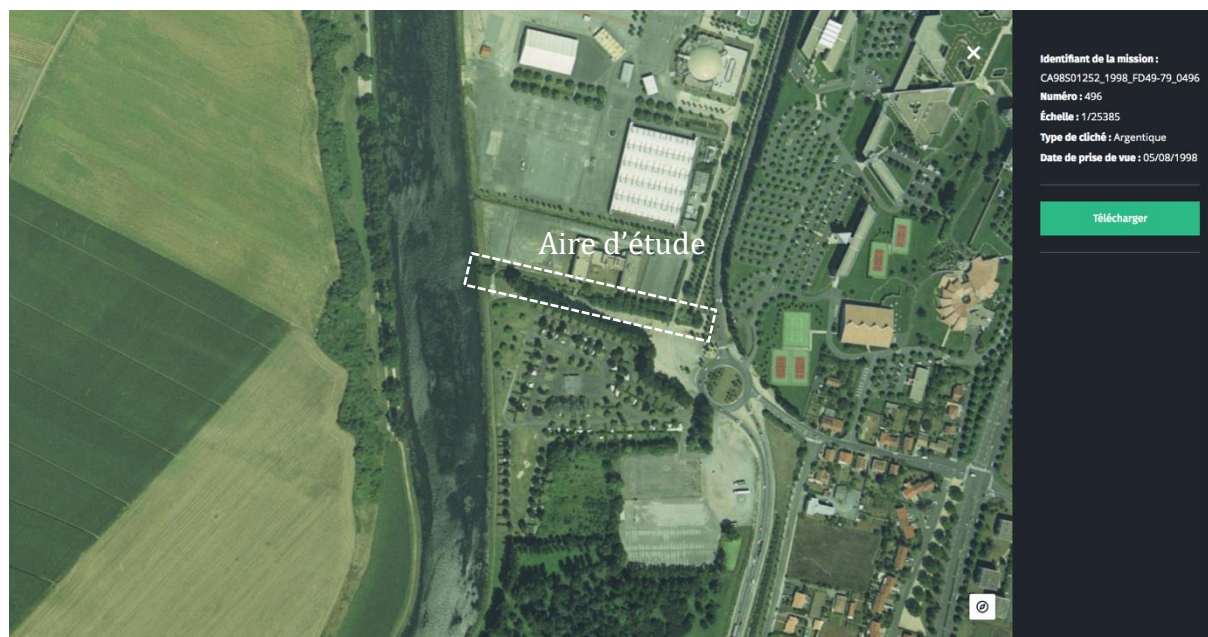


*Aire d'étude à échelle rapprochée en 1990 – Source : IGN Remonter le temps*

Cette conche est d'origine anthropique et très récente, elle est donc à considérer comme un ouvrage de décharge, de gestion hydraulique de la plateforme aménagée et non un habitat à forte naturalité historique :



*Aire d'étude à échelle élargie en 1994 – Source : IGN Remonter le temps*



*Aire d'étude à échelle élargie en 1998 – Source : IGN Remonter le temps*



### III. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

---

#### III.1. ZONAGES D'INVENTAIRES ET REGLEMENTAIRES

---

##### A. ZNIEFF DE TYPE 1 (IDENTIFIANT NATIONAL : 540120022) - MARAIS DE GALUCHET ET BOUCLE DE CHEY

Actuellement, la zone dite "Marais de Galuchet et de la Boucle de Chey" est restée à l'écart des aménagements de la technopole de Niort. C'est une zone humide sur sol hydromorphe tourbeux à inondations périodiques : prairies hygrophiles à méso- hygrophiles avec taches locales de mégaphorbiaies.

ZNIEFF initiale étendue en aval jusqu'à La Tiffardière, sur les prairies humides, boisements alluviaux et de pente, pour intégrer également des enjeux halieutiques majeurs

INTERET ENTOMOLOGIQUE : Fort

Présence d'une bonne partie du cortège d'espèces des mégaphorbiaies et prairies humides, avec notamment le Criquet ensanglanté (*Stetophyma grossum*), Criquet tricolore (*Paracrinema tricolor*), Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*) et Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) chez les Orthoptères. Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) se reproduisait sur ce site jusque dans les années 1980, mais n'a pas été revu depuis.

La reproduction attestée pour l'Oxycordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), le Gomphe semblable (*Gomphus similimus*) et le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) indique un bon état écologique de la Sèvre et de sa ripisylve sur ce secteur. Nous pouvons mentionner aussi la présence de la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*) en chasse sur des claières du marais de Galucher.

La Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) est bien représentée sur le site en raison de la présence de nombreux Frênes têtards et de boisements alluviaux naturels, habitats favorables pour diverses espèces de Coléoptères saproxyliques.

Grande richesse en espèces de la famille des Arctiidés (Lépidoptères Hétérocères), contrastant avec la situation observée sur les plaines calcaires aux alentours de Niort. L'Ecaille des marais (*Rhyparioides metelkana*), espèce emblématique du marais Poitevin, est aujourd'hui considérée comme disparue de France. Elle était mentionnée de ce site dans les années 1950 par Robert Levesque.

INTERET BATRACHOLOGIQUE :<sup>[1]</sup><sup>[SEP]</sup> Présence jusqu'en 1975 du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), amphibien inscrit à l'Annexe II de la Directive Habitats.

Le marais de Galuchet est utilisé pour la reproduction de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), qui fréquente les conches tertiaires en voie d'atterrissement et les zones inondables.

INTERET ORNITHOLOGIQUE :

En période de reproduction la ZNIEFF héberge la plus importante colonie de Héron cendré du marais Poitevin Deux-Sévrien, et plus largement du sud Deux-Sèvres. L'Aigrette garzette semble également, depuis 2016 s'y installer. Les boisements humides accueillent la Mésange nonnette et le Pic noir. Les mentions historiques du Rôle de genêts et de la Rousserole turdo\*de, aujourd'hui disparus, n'ont malheureusement pas pu être datées.

INTERET MAMMALOGIQUE : Moyen

Zone privilégiée pour la conservation de la Loutre (*Lutra lutra*) qui est bien présente dans le marais de Galucher et sur la Sèvre Niortaise. Nous pouvons aussi mentionner la présence du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) sur un bras de la Sèvre Niortaise.

INTERET HALIEUTIQUE :

Le site présente plusieurs enjeux importants vis-à-vis de la faune piscicole. Situé notamment en bordure de la Sèvre niortaise, il est un lieu particulièrement propice pour la reproduction du Brochet (*Esox lucius*). Il représente également le principal lieu de reproduction connu de la Grande alose (*Alosa alosa*) sur le bassin de la Sèvre niortaise. La Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) s'y reproduit régulièrement, quasiment chaque année. Enfin, l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) y est très présente.

INTERET BOTANIQUE :<sup>[1]</sup><sup>[SEP]</sup>

Présence de la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*) et de l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) dans les prairies. Une station d'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) a été découverte en 2018.

## B. ZNIEFF DE TYPE 2 (IDENTIFIANT NATIONAL : 540120114) - MARAIS POITEVIN

Vaste complexe littoral et sublittoral sur alluvions fluvio-marines quaternaires et tourbes s'étendant sur 2 régions administratives et 3 départements. Ensemble autrefois continu mais aujourd'hui morcelé par l'extension de l'agriculture intensive en 3 secteurs et compartiments écologiques principaux :<sup>[1]</sup><sup>[SEP]</sup>

- une façade littorale centrée autour des vasières tidales et prés salés de la Baie de l'Aiguillon développés dans l'estuaire de la Sèvre niortaise ; [SEP]
- une zone centrale, caractérisée par ses surfaces importantes de prairies naturelles humides saumâtres à oligo-saumâtres, inondables ("marais mouillés") ou non ("marais desséchés") parcourues par un important réseau hydraulique ; [SEP]
- une zone "interne" (la "Venise verte") sous l'influence exclusive de l'eau douce et rassemblant divers milieux dulcicoles continentaux : forêt alluviale et bocage à Aulne et Frêne, fossés à eaux dormantes, bras morts, plus localement, bas-marais et tourbières alcalines. [SEP]

Des affleurements calcaires existent également en périphérie du site et sous forme "d'îles" au milieu des marais. [SEP]

Malgré les hiatus spatiaux séparant désormais ces 3 secteurs, ceux-ci restent liés sur le plan fonctionnel, plus ou moins étroitement selon les groupes systématiques concernés (Ex: liaisons vasières littorales/prairies saumâtres ou prairies centrales/"Venise verte" pour la Loutre etc). [SEP]

Une des grandes zones humides du littoral franco-atlantique. Intérêt écosystémique et phytocénotique remarquable avec l'enchaînement successif d'ouest en est selon un gradient décroissant de salinité résiduelle dans les sols d'un système de végétation saumâtre à un système méso-saumâtre, puis oligo-saumâtre et enfin doux; chacun de ces système étant caractérisé par des combinaisons originales de groupements végétaux dont certains sont synendémiques des grands marais littoraux centre- atlantiques (importance surtout de la zone oligo-saumâtre où se côtoient des cortèges floristiques "opposés" générant des combinaisons très originales d'espèces végétales). Des formations plus ponctuelles mais d'un grand intérêt - tourbières alcalines, pelouses calcicoles à orchidées - contribuent par ailleurs à la biodiversité globale du site.

Très grande importance mammalogique comme zone de résidence permanente de la Loutre et du Vison d'Europe (rôle fondamental du réseau primaire, secondaire et tertiaire des fossés et canaux à dense végétation aquatique). [SEP]

Zone d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (ZICO/ZPS)

Cortège d'invertébrés également très riche avec, entre autres, de belles populations de *Rosalia alpina*, coléoptère prioritaire, etc.

Une des zones humides les plus touchées par les mutations de l'agriculture durant les 2 dernières décennies : de vastes espaces de

prairies naturelles extensives drainées et reconverties en cultures céréalières intensives avec des effets indirects importants d'altération de la qualité des eaux des fossés, d'appauvrissement de la végétation aquatique et de dysfonctionnement trophique des vasières de la Baie de l'Aiguillon.

Sur les zones tidales, les projets d'extension des concessions aquacoles constituent également une menace non négligeable.

Aux marges est du site les tourbières alcalines du Bourdet et de Prin-Deyrançon - de surface minime - sont très exposées de même à l'intensification agricole périphérique (maïs irrigué) qui provoque une nette baisse de la nappe phréatique et permet la minéralisation de la tourbe.

En "Venise verte", l'extension de la populiculture aux détriments de la frênaie alluviale ou des prairies naturelles est également un sujet de préoccupation, de même que la prolifération récente d'espèces exotiques animales - Ragondin, écrevisses américaines - ou végétales - Ludwigia peploides - susceptibles de provoquer des dysfonctionnements dans les biocénoses.



*Localisation des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 à proximité de l'aire d'étude – Source : Géoportail, 2023*



*Localisation des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 2 à proximité de l'aire d'étude – Source : Géoportail, 2023*

### C. SITE NATURA 2000 SIC FR5400446 - MARAIS POITEVIN

Vaste complexe littoral et sublittoral sur alluvions fluvio-marines quaternaires et tourbes s'étendant sur 2 régions administratives et 3 départements. Ensemble autrefois continu mais aujourd'hui morcelé par l'extension de l'agriculture intensive en 3 secteurs et compartiments écologiques principaux :

- une façade littorale centrée autour des vasières tidales et prés salés de la Baie de l'Aiguillon, remplacées vers le nord par des flèches sableuses (Pointe d'Arcay) et des cordons dunaires boisés (forêt de Longeville) ou non (Pointe de l'Aiguillon)
- une zone centrale, caractérisée par ses surfaces importantes de prairies naturelles humides saumâtres à oligo-saumâtres, inondables ("marais mouillés") ou non ("marais desséchés") parcourues par un important réseau hydraulique
- une zone "interne" (la "Venise verte") sous l'influence exclusive de l'eau douce et rassemblant divers milieux dulcicoles continentaux : forêt alluviale et bocage à Aulne et Frêne, fossés à eaux dormantes, bras morts, plus localement, bas-marais et tourbières alcalines

Des affleurements calcaires existent également en périphérie du site et sous forme "d'îles" au milieu des marais. Malgré les hiatus spatiaux séparant désormais ces 3 secteurs, ceux-ci restent liés sur le plan fonctionnel, plus ou moins étroitement selon les groupes systématiques concernés (Ex: liaisons vasières littorales/prairies saumâtres ou prairies centrales/"Venise verte" pour la Loutre etc). L'extension de janvier 2004 rajoute au site les vallées de la Guirande, de la Courance et du Mignon.

#### **Vulnérabilité :**

Une des zones humides les plus touchées par les mutations de l'agriculture durant les 3 dernières décennies : de vastes espaces de prairies naturelles extensives drainées et reconverties en cultures céréalières intensives avec des effets indirects importants d'altération de la qualité des eaux des fossés, d'appauvrissement de la végétation aquatique etc. Sur les zones tidales, les projets d'extension des concessions aquacoles constituent également une menace non négligeable. Aux marges est du site les tourbières alcalines du Bourdet et de Prin-Deyrançon - de surface minime - sont très exposées de même à l'intensification agricole périphérique (maïs irrigué) qui provoque une nette baisse de la nappe phréatique et permet la minéralisation de la tourbe. Sur le littoral sableux une forte pression touristique estivale génère les dégradations directes - piétinement, dérangements de la faune - ou indirectes - infrastructures routières, projets immobiliers etc - classiques sur ce type d'espace. En "Venise verte", l'extension de la populiculture aux détriments de la frênaie alluviale ou des prairies

naturelles était également un sujet de préoccupation. La prolifération récente des espèces exotiques animales - Ragondin - ou végétales - *Ludwigia peploides* - provoquent des dysfonctionnements dans les biocénoses.

#### **Qualité et importance :**

Une des grandes zones humides du littoral franco-atlantique. Intérêt écosystémique et phytocénotique remarquable avec l'enchaînement successif d'ouest en est selon un gradient décroissant de salinité résiduelle dans les sols d'un système<sup>[SEP]</sup> de végétation saumâtre à un système méso-saumâtre, puis oligo-saumâtre et enfin doux; chacun de ces système étant caractérisé par des combinaisons originales de groupements végétaux dont certains sont synendémiques des grands marais littoraux centre-atlantiques (importance surtout de la zone oligo-saumâtre où se côtoient des cortèges floristiques "opposés" générant des combinaisons très originales d'espèces végétales). Des formations plus ponctuelles mais d'un grand intérêt - dunes, tourbières alcalines, pelouses calcicoles à orchidées - contribuent par ailleurs à la biodiversité globale du site.

Très grande importance mammalogique comme zone de résidence permanente de la Loutre (rôle fondamental du réseau primaire, secondaire et tertiaire des fossés et canaux à dense végétation aquatique).<sup>[SEP]</sup> Cortège d'invertébrés également très riche avec, entre autres, de belles populations de *Rosalia alpina*, coléoptère prioritaire, etc.

#### **D. SITE NATURA 2000 ZPS FR5410100 - MARAIS POITEVIN**

Une des zones humides majeures de la façade atlantique française satisfaisant à plusieurs critères définis par la convention de RAMSAR relative aux zones humides d'importance internationale (R3A : présence simultanée de plus de 20000 oiseaux d'eau ; R3C : plus de 1% de la population de plusieurs espèces en périodes de reproduction, migration ou hivernage) :<sup>[SEP]</sup>

- premier site français pour la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire et du Courlis corlieu ;
- site d'importance internationale pour l'hivernage des Anatidés et des limicoles (l'un des principaux sites en France pour le Tardon de Belon et l'Avocette élégante) ;<sup>[SEP]</sup> site important en France pour la nidification des Ardéidés, de la Guifette noire (10% de la population française), de la Gorgebleue à miroir blanc de Nantes (*Luscinia svecica namnetum*), du Vanneau huppé et de la Barge à queue noire (15-20%) ;
- site important pour la migration de la Spatule blanche.



Données cartographiques : © IGN, Soluris, SIEDS, INPN, MTE, MNHN +

*Localisation du site Natura 2000, SIC du Marais poitevin à proximité de l'aire d'étude –  
Source : Géoportail, 2023*



Données cartographiques : © IGN, Soluris, SIEDS +

*Localisation du site Natura 2000, ZPS du Marais poitevin à proximité de l'aire d'étude –  
Source : Géoportail, 2023*









Données cartographiques : © IGN, Soloris, SIEDS, SDES, EEA +

*Une aire d'étude à l'interface entre réservoirs de biodiversité et matrice urbaine - Source : Géoportail - Institut national de l'information géographique et forestière*



### Légende

-  Périmètre du Pôle Universitaire de Niort
-  Périmètre du Plan d'eau de Noron
-  Périmètre de la "Ville de Niort"
-  Périmètre du Marais de Galuchet et de la Plante



0 100 200 m



**GROUPE**  
**ORNITHOLOGIQUE**  
**DEUX-SÈVRES**

  
**Pôle**  
**Universitaire de**  
**Niort**

**LISEA**  
LIENS DES TOUS LES ESPACES  
**FONDATION BIODIVERSITÉ**

Source : ORTHOphoto, PUN ; Réalisation :  
Fiodie Roussicaud, GODS 2017

*Localisation du site d'étude et des zones alentours - Source : DSNE & GODS, 2017*

## **III.2. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE**

*Analyse extraite du rapport : DSNE & GODS, 2017. Diagnostic biologique et préconisations de gestion du site du Pôle Universitaire de Niort - Partie I : Diagnostic biologique. Rapport d'étude pour le Pôle Universitaire de Niort, 95 p + annexes. Cette étude est fournie dans son intégralité en annexe du présent document. Seules une sélection et les conclusions sont reprises ci-après :*

### **A. FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES**

« D'après l'inventaire réalisé pour la ville de Niort lors de l'élaboration de la Trame verte et bleue, le Plan d'eau de Noron, le marais de Galuchet et de la Plante ont été définis comme des zones nodales<sup>1</sup> (DSNE & GODS, 2011).

Le pôle universitaire est alors localisé à l'interface de différentes zones/trames. Une zone urbanisée, au nord et à l'est, où se situe respectivement le parc des expositions et des habitations de la ville de Niort<sup>2</sup>. Au sud, se situe le marais de Galuchet et de la Plante correspondant à la trame verte (i.e. trame boisée). Cette zone préservée, constituée de milieux boisés aquatiques et humides a un rôle de zone tampon aux abords d'une agglomération et constitue un réel réservoir de biodiversité aux abords de la ville. Ce secteur est d'ailleurs inscrit à l'intérieur de la zone Natura 2000 du Marais poitevin.

La trame bleue (i.e. trame essentiellement aquatique) située à l'ouest du pôle, est quant à elle représentée par le plan d'eau de Noron. Il s'agit d'un tronçon de la Sèvre niortaise où celle-ci arborescend toute l'agglomération, assurant alors un corridor écologique majeur pour la ville, en permettant de connecter une multitude de milieux et les espèces qui y sont inféodées.

Nous constatons alors que le pôle universitaire se situe au cœur de cette zone de transition entre des milieux étant considérés comme des « réservoirs de biodiversité » et des milieux plus urbanisés. »

### **B. COMPTE RENDU D'INVENTAIRES NATURALISTES EFFECTUES EN 2017 PAR LE GODS ET DSNE**

« Les inventaires naturalistes effectués par le GODS et DSNE en 2017 montrent que les enjeux écologiques associés au Pôle Universitaire de Niort peuvent être considérés comme faibles, constat notamment dû à la forte proportion de milieux anthropisés sur le site d'étude.

La proximité avec le Marais de Galuchet et la Sèvre Niortaise renforce néanmoins les intérêts écologiques du site en milieu urbain, notamment en ce qui concerne la protection de la biodiversité dite « ordinaire ». Ainsi, la prairie, le boisement et les linéaires arborés semblent être les zones les plus propices à la faune et à la flore, tout comme les micro-habitats présents au niveau du canal réhabilité. Un autre aspect ayant pu être mis en avant concerne les potentialités écologiques du site, et plus particulièrement en ce qui concerne la conservation des chiroptères

et la réhabilitation des canaux. De ce fait, plusieurs préconisations de gestion ont pu être proposées en vue de favoriser la biodiversité sur le site. »

*Sélection en pages suivantes, des cartographies d'inventaires menés par DSNE & GODS pour l'étude « Diagnostic biologique et préconisations de gestion du site du Pôle Universitaire de Niort (2017) ».*

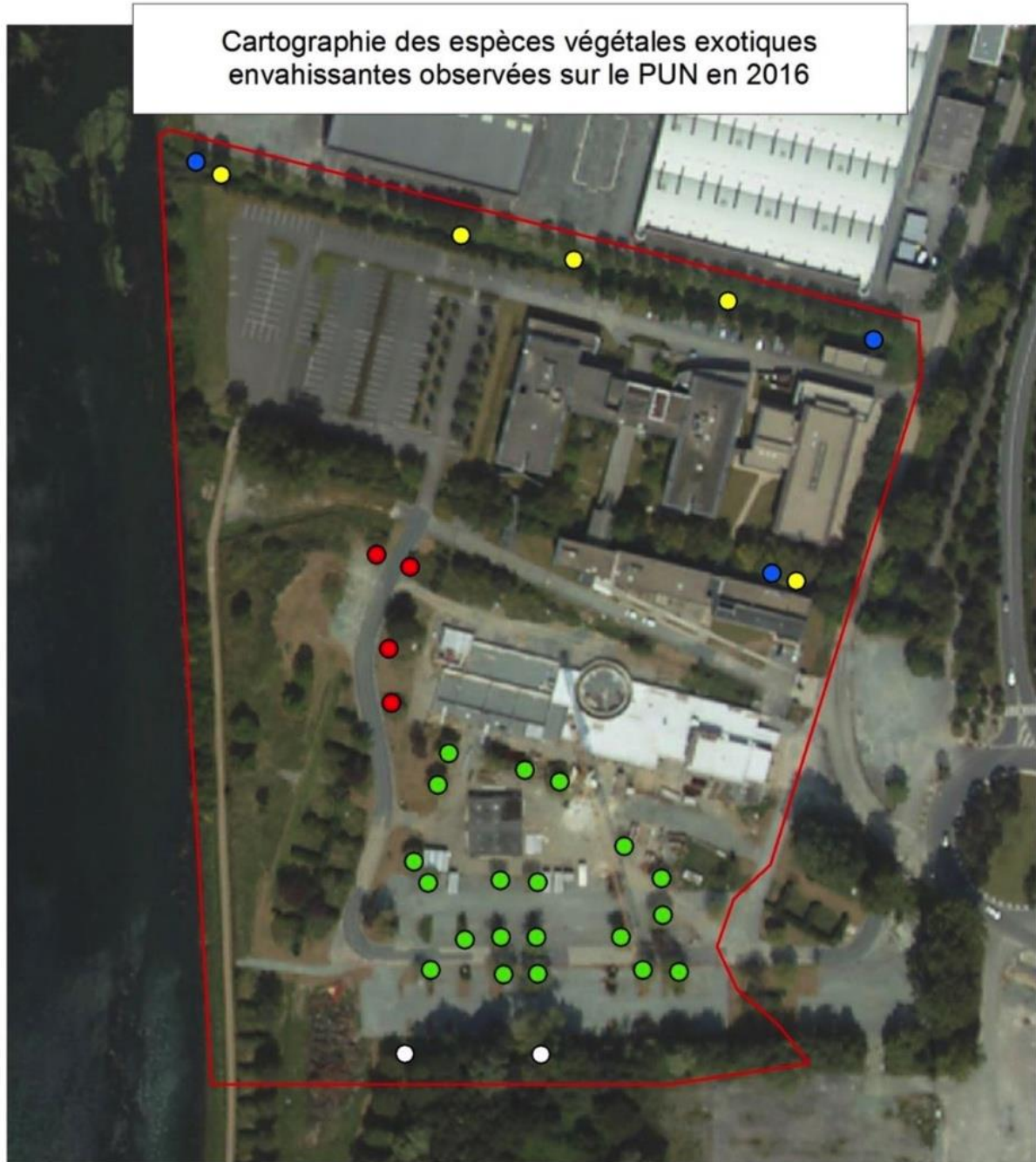
### **C. PRECONISATIONS DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES EFFECTUES EN 2017 PAR LE GODS ET DSNE**

« Au regard des enjeux écologiques identifiés, ce sont 25 mesures de gestion qui ont pu être proposées. Ces mesures peuvent être réparties selon 7 grandes orientations de gestion. Chacune de ces préconisations listées ci-dessous seront détaillées dans la deuxième partie du rapport concernant le Plan de Gestion Simplifié du Pôle Universitaire de Niort. »

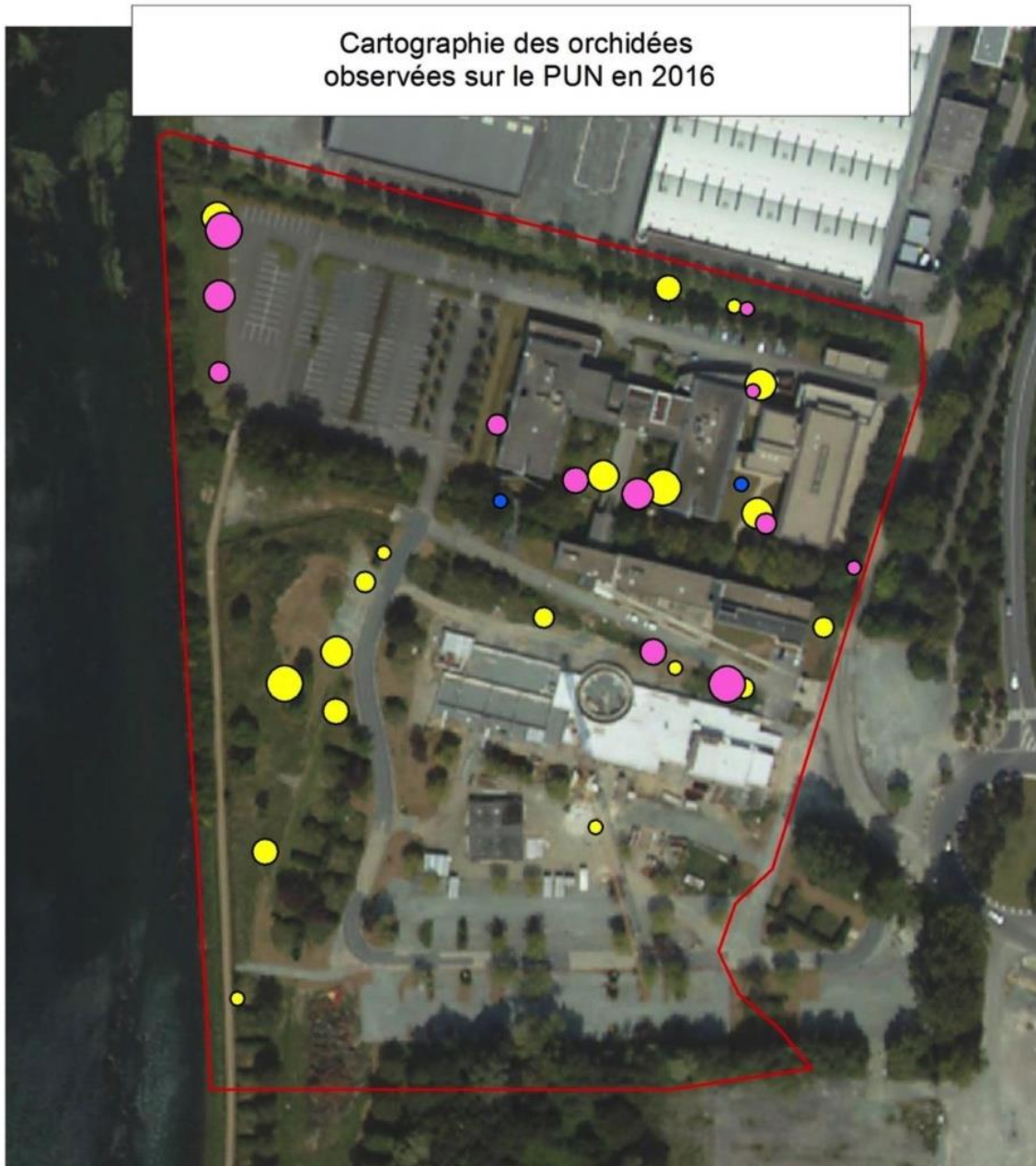
Première grande orientation de gestion concernant la gestion des milieux aquatiques du site :

- Gestion des milieux aquatiques :
  - **Curage des portions envasées** [L] [SEP]
  - Diminution des pentes des fossés [L] [SEP]
  - Réhabilitation des confluences avec le Plan d'eau de Noron [L] [SEP]
  - Favoriser le développement de la végétation herbacée rivulaire (bande minimum d'un [L] [SEP] mètre non fauchée avant l'automne) [L] [SEP]
  - Favoriser le développement de la végétation aquatique [L] [SEP]
  - Création d'une mare [L] [SEP]





*Cartographie des espèces observées sur le PUN en 2016 - Source : DSNE & GODS, 2017*



Cartographie des orchidées observées sur le PUN en 2016

**Légende**

Périmètre d'intervention du Pôle Universitaire de Niort

**Orchidées :**

- Ophrys abeille (*Ophrys apifera* Huds.)
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum* (L.) Spreng.)
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis* (L.) Rich.)

**Université de Poitiers**  
**Pôle Universitaire de Niort**

**Deux-Sèvres Nature Environnement**

N  
0 25 50 Mètres

Sources : BD ORTHO 2007 et relevés de terrain (LLF)  
Conception : DSNE (SB), 2017

**Taille des symboles (orchidées) :**  
**Ophrys abeille** : mini 1, maxi 45 pieds  
**Orchis bouc** : 1 pied  
**Orchis pyramidal** : mini 1, maxi 10 pieds

Cartographie des orchidées observées sur le PUN en 2016 - Source : DSNE & GODS, 2017



**Légende**

● Point d'écoute

▭ Périmètre du Pôle Universitaire de Niort

0 25 50 m

Logo: GROUPE ORNITHOLOGIQUE DEUX-SÈVRES

Logo: Université de Poitiers Pôle Universitaire de Niort

Logo: Lisea FONDATION BIODIVERSITÉ

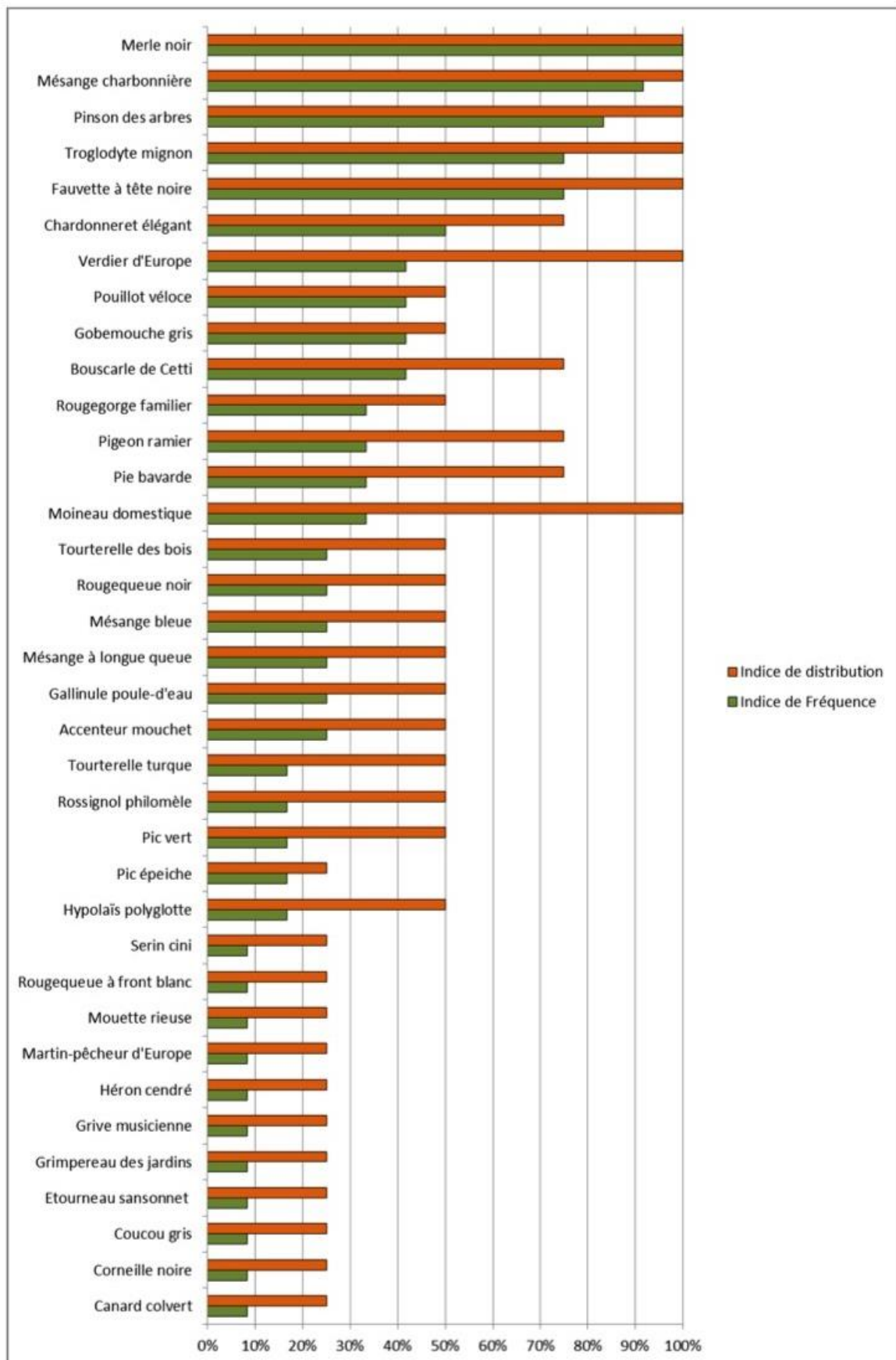
Source : ORTHOphoto, PUN ; Réalisation : Floclie Bourlissaucill, GODS, 2017

Espèces

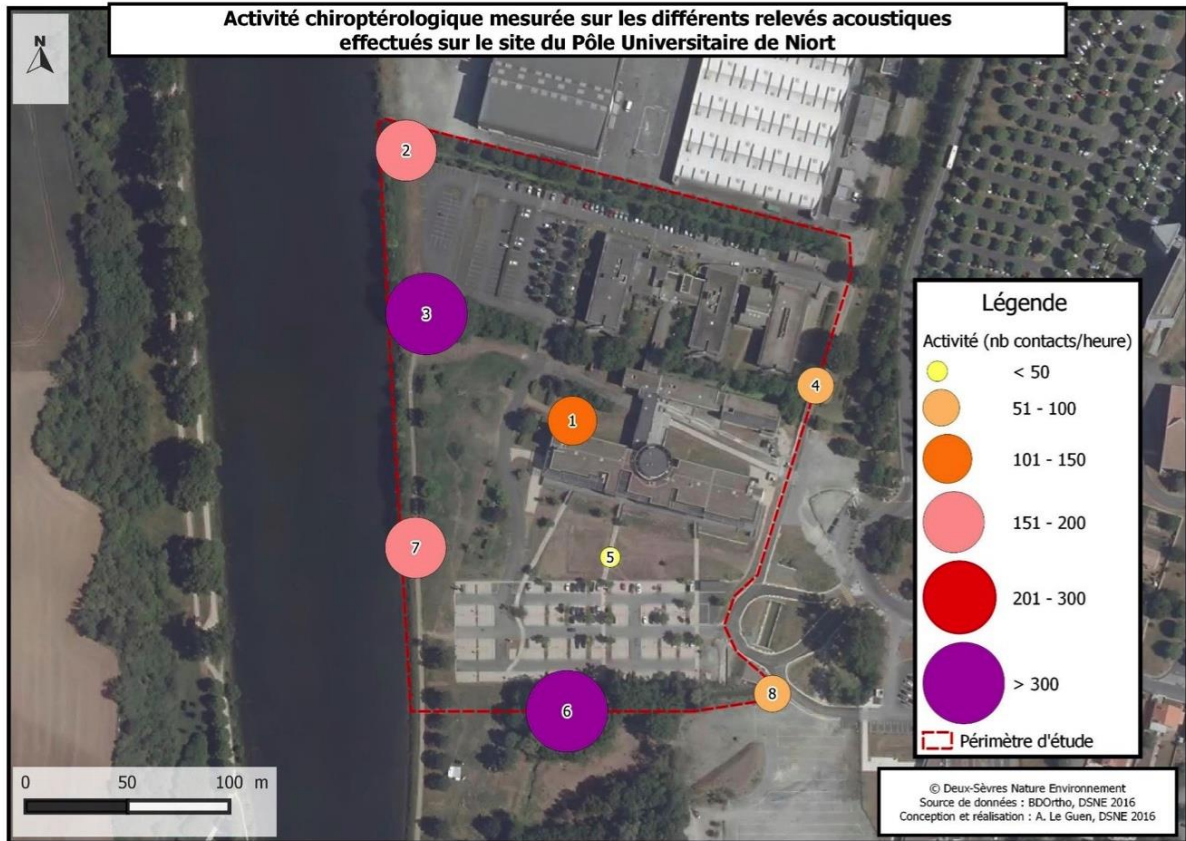
● Mésange charbonnière	● Gallinule poule-d'eau
▲ Gobemouche gris	○ Rougequeue noir
● Chardonneret élégant	● Hypolaïs polyglotte
● Mésange bleue	● Mésange à longue queue
● Étourneau sansonnet	● Merle noir
	● Fauvette à tête noire

*Indices de nidification probables et certaines des espèces nicheuses sur le pôle universitaire depuis 2011 - Source : DSNE & GODS, 2017*

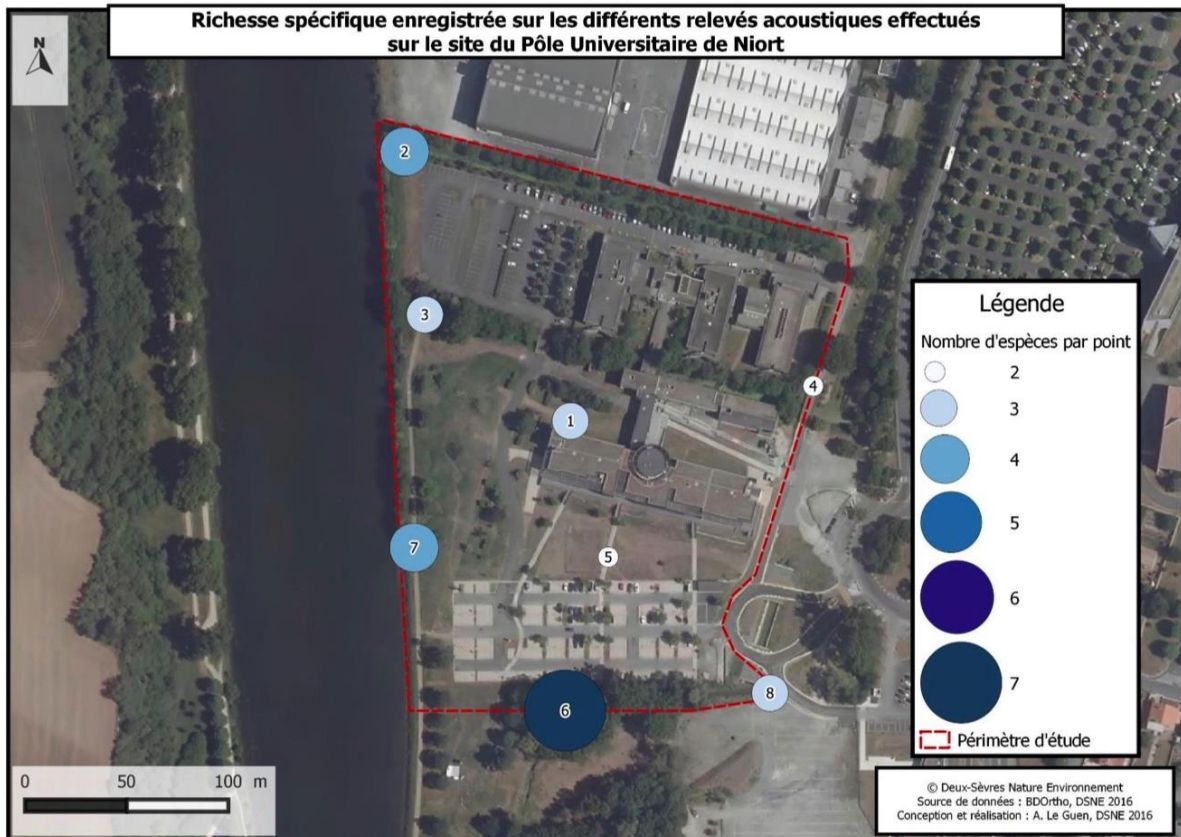




*Distribution et fréquence des espèces utilisant directement le site d'étude - Source : DSNE & GODS, 2017*



*Activité chiroptérologique mesurée sur les différents point d'écoute - Source : DSNE & GODS, 2017*



*Richesse chiroptérologique spécifique mesurée sur les différents point d'écoute - Source : DSNE & GODS, 2017*

## IV. COMPTE-RENDU D'INVENTAIRE 2023

---

### IV.1. HABITATS NATURELS ET ENJEUX FLORE

---

#### A. ETIER ENVASE EUTROPHE ET SA VEGETATION RIVULAIRE ASSOCIEE

L'étier inventorié est écologiquement intéressant pour ses frênes têtards et ses hélophytes présents en rive des bords des eaux, formant un cortège diversifié et présent de manière continue jusqu'à la Sèvre. Certaines de ces espèces d'hélophytes servent notamment de support (ponte, repos) pour les odonates et amphibiens.

Les espèces végétales notées en 2023 sont toutes communes et non protégées. Elles sont typiques des milieux humides et implantées, selon l'état d'envasement, en cœur ou en rive de la Conche :

- Iris faux acore (*Iris pseudacorus*)
- Épilobe à grandes fleurs (*Epilobium hirsutum*)
- Consoude (*Symphytum officinale*)
- Rorippe amphibie (*Rorippa amphibia*)
- Chanvre d'eau (*Lycopus europaeus*)
- Etc.

A noter, au-delà de ces hélophytes, la présence d'une petite population d'orchidées (environ 10 pieds) installée sur deux tronçons de rive, il s'agit de l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis* (L.) Rich.).

#### B. ESPECE INVASIVE AVEREE NOTEE EN 2016

Enfin pour rappel, bien que non noté lors de nos inventaires cette année, la présence de 2 espèces exotiques envahissantes observées à l'Est de cette Conche en 2016 par DSNE. Elles ont le statut d' « espèce invasive avérée », niveau de menace le plus élevé : Bident à fruits noirs et Jussie.

A noter qu'en 2023 ont été observé la présence également de stations de Bambous horticoles en propagation, qui peuvent être rapidement un recouvrant encombrant et altérant notamment l'exposition des abords de cet étier.

**Ces plantes devront être localisées, balisées et éradiquées avant toute intervention sur site.**

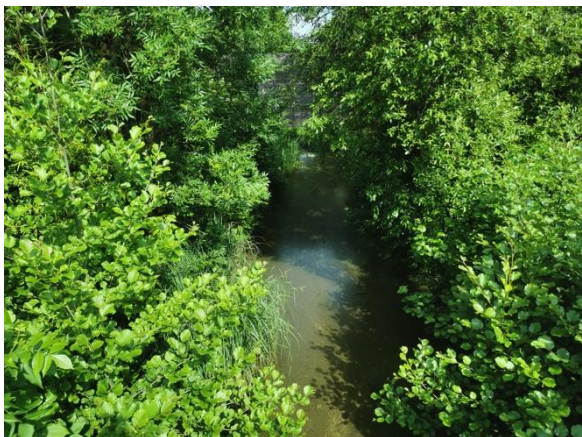
**Planches photographiques - Source : SEROT JF – 2023**



*A gauche : Début de la Conche à l'Est de l'aire d'étude en assec et ses hélophytes associées  
- A droite : tronçon faiblement en eau, lit vaseux affleurant et végétation arborescente*



*A gauche : tronçon en eau de la Conche et une des passerelles en recouvrement - A droite :  
la végétation rivulaire de la Conche insérée au sein d'un gazon paysagé*

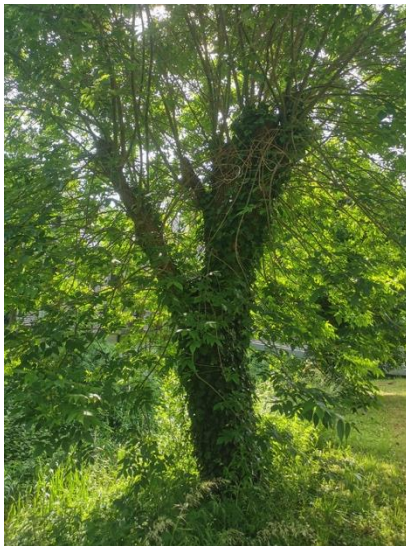


*A gauche : Aulnaie-frênaie en dominance de la ripisylve - A droite : Aulnaie-frênaie et  
connexion entre la Conche et la Sèvre niortaise*

**Planches photographiques - Source : SEROT JF – 2023**



*A gauche : Début de la Conche à l'Est de l'aire d'étude, très eutrophe et avec présence avérée de plantes exogènes - A droite : Station d'Equisetum arvensis*



*Frênes têtards en haut de berge de la Conche*



*A gauche : Vieux Peuplier d'Italie - A droite : Orchis pyramidal (Anacamptis pyramidalis)*

## IV.1. ENJEUX FAUNE

---

### A. INSECTES

Seules quelques rares espèces de lépidoptères (très faible diversité) ont été notées, elles sont toutes très communes. Il ne ressort aucune potentialité pour des espèces patrimoniales ou plus exigeantes écologiquement.

Les milieux naturels en présence correspondent principalement aux exigences écologiques des odonates, notamment du fait du tronçon encore en eau de la Conche. 2 espèces ont été notées au droit de ces rives : Pennipatte blanchâtre (*Platycnemis latipes*) et Pennipatte orangé (*Platycnemis acutipennis*).

Ces espèces observées appartiennent aux cortèges des milieux lenticules. Elles sont relativement communes en France et sur le département. Les différents comportements relevés lors de l'inventaire des Odonates n'ont pas permis d'identifier le degré d'autochtonie ou le statut reproducteur associé.

Sans arbres âgés, de type chênes sénescents, l'aire d'étude ne recèle aucune potentialité pour les insectes saproxylophages patrimoniaux, tel que le Grand capricorne.

### B. AMPHIBIENS ET REPTILES

Aucun reptile n'a été noté sur site, même pas le Lézard des murailles, alors même que les milieux en présence lui sont favorables. Les potentialités d'accueil des habitats naturels de l'aire d'étude pour les autres espèces sont très faibles, du fait notamment de l'isolement écologique et partiellement hydraulique de cette Conche.

Concernant les amphibiens, seule une espèce a été notée sur site, il s'agit du klepton des Grenouilles vertes. La densité observée de Grenouilles vertes est très faible et très localisée (à l'Est du site).

### C. AVIFAUNE

Les enjeux avifaunistiques sont de loin ceux les plus notables et à considérer dans le cadre de ce projet de curage.

Les observations aléatoires ont permis de recenser plus de 15 espèces au droit de la Conche et de sa végétation rivulaire immédiate.

Parmi ces espèces, 1 est inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseau (2009/147/CE) et 3 sont classées en tant qu'espèces « en danger » ou « vulnérables » d'après la Liste rouge Nationale des oiseaux nicheurs.

Hormis des espèces communes telles que : Moineau domestique, Mésange charbonnière, Mésange à longue queue, Rougequeue noir, Bruant zizi, Hypolaïs polyglotte, etc., 3 espèces potentiellement nicheuses ont été relevées au droit de la Conche, elles sont classées en tant qu'espèces « en danger » ou « vulnérables » d'après la Liste rouge Nationale des oiseaux nicheurs :

- Serin cini (*Serinus serinus*) ;
- Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) ;
- Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*).

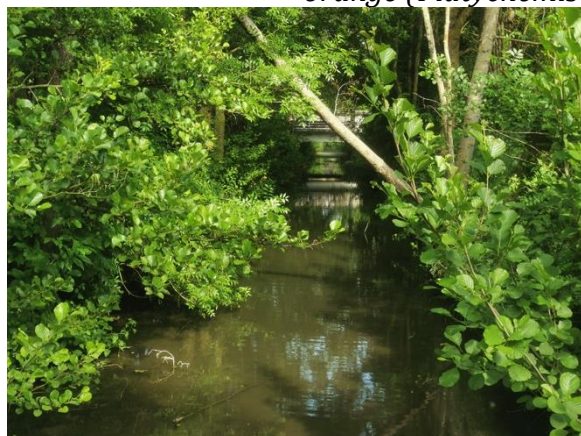
Enfin il a été noté en lisière extérieur de la Conche, en lien avec la Sèvre niortaise, trois autres espèces nicheuses patrimoniales :

- un couple de Chevaliers guignettes (*Actitis hypoleucos*), observé à la connexion entre la Conche et la Sèvre ;
- un couple de Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) (espèce inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseau et classée comme vulnérable d'après la Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine) ;
- un couple de Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) entendu sur l'autre rive de la Sèvre Niortaise.

#### Planches photographiques - Source : SEROT JF – 2023



*Hélophytes et végétation rivulaire favorable aux odonates et à droite le Pennipatte orangé (*Platycnemis acutipennis*) noté sur site*



*A gauche : Conche en eau favorable à l'ichtyofaune et aux amphibiens - A droite : Grenouille verte (photo prise hors site)*

## HABITATS NATURELS ET ENJEUX BIOCENOTIQUES - 2023



### ENJEUX FAUNE ET FLORE

#### **Flore**

*OP* : Orchis pyramidal

#### **Odonates**

*PL* : *Platycnemis latipes*

*PA* : *Platycnemis acutipennis*

#### **Amphibiens**

*GV* : Grenouille verte

#### **Avifaune**

*MP* : Martin pêcheur

*SC* : Serin cini

*CE* : Chardonneret élégant

*VE* : Verdier d'Europe

*CG* : Chevalier guignette

*BC* : Bouscarle de Cetti

*HP* : Hypolaïs polyglotte

*BZ* : Bruant zizi

*RQ* : Rougequeue noir

*PA* : Pinson des arbres

*MC* : Mésange charbonnière

*MQ* : Mésange à longue queue

*MD* : Moineau domestique

*CN* : Corneille noire

Source : SEROT IF - Géoportail - 2023

Données cartographiques : © IGN, Soliris, SIEDS +

*Enjeux floristiques et faunistiques notés en 2023 au droit de la Conche étudiée en vue de son curage - Source : Géoportail - JF SEROT*



**LEGENDE DETAILLEE DES ENJEUX AVIFAUNISTIQUES :**

• STATUT DE PROTECTION / ETAT CONSERVATOIRE :

**xx** Espèce protégée au niveau national (loi du 10 juillet 1976)

**xx** Espèce non protégée au niveau national, chassable

**xx** Espèce protégée et en Annexe I de la Directive européenne Oiseaux 79/409/CEE

**xx** Vulnérable (VU) sur la Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes

**xx** Quasi menacée<sup>[17]</sup><sub>SEP</sub> (NT) sur la Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes

• COMPORTEMENT ET USAGE SUR SITE :

**EB** Nicheur

**EB** Alimentation

**EB** Vol, transit, prospection

## V. CONCLUSIONS

---

Au regard des enjeux écologiques et biocénétiques identifiés au cours de cette expertise, il ressort une très faible diversité d'espèces, pourtant attendue dans de tels biotopes (amphibiens, odonates). Cette absence est certainement due à son insertion dans une matrice urbaine dense, mais est aussi le signe d'un milieu en difficulté conservatoire. Il semblerait que l'aspect atterri et eutrophe, principalement sur la moitié Est de son tronçon, soit particulièrement dommageable à la faune.

Il ressort donc comme assez urgent d'intervenir pour rajeunir le milieu et en profiter pour éradiquer les plantes exogènes et invasives. Aucune contre indication ne ressort quant à la mise en oeuvre d'un curage sur cet étier, bien au contraire. Nous rejoignons l'avis émis dans le plan de gestion établi par le GODS et DSNE en 2017, dont les premières grandes orientations de gestion concernaient la gestion des milieux aquatiques du site, pour rappel ce qui est à préconiser sur cet étier :

- Gestion des milieux aquatiques :
  - **Curage des portions envasées**
  - Diminution des pentes des fossés
  - Réhabilitation des confluences avec le Plan d'eau de Noron
  - Favoriser le développement de la végétation herbacée rivulaire (bande minimum d'un mètre non fauchée avant l'automne)
  - Favoriser le développement de la végétation aquatique
  - Création d'une mare

Les enjeux associés à l'avifaune nicheuse du site obligent cependant d'adapter le calendrier travaux pour éviter toute intervention en période favorable à leur reproduction. Il est donc recommandé d'intervenir exclusivement entre les mois de septembre et de février.

## VI. ANNEXES

---

**RAPPORT DSNE & GODS, 2017 : DIAGNOSTIC  
BIOLOGIQUE ET PRECONISATIONS DE GESTION DU SITE  
DU POLE UNIVERSITAIRE DE NIORT**

---